



Vacances après un congé parental

Par **Lin15**, le **04/05/2015** à **18:45**

Bonjour

J'aurai voulu savoir si en revenant d'un congé parental on a droit aux vacances ?

Je m'explique : je reprend le travail au mois de juillet en centre de loisirs et je sais que mes collègues doivent prendre 2 semaines entre juillet et août, ensuite 1 semaine entre septembre et novembre et on a 2 semaines à Noël.

En sachant que je reviens d'un congé parental, je me demandais si j'allais y avoir droit.

Mon contrat se termine en janvier.

Merci à ceux qui pourront me répondre.